

LE SOLEIL

Le Soleil

La Une, samedi 16 avril 2005, p. A1

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Le club des 13 en mène large

Couture, Pierre

À partir des listes publiques des donateurs en 2003 (année électorale), la coalition a constaté que les 13 firmes choisies par le gouvernement Charest pour se pencher sur la réingénierie de l'État avaient toutes vu leurs employés et plusieurs de leurs dirigeants verser des sommes importantes dans la Les récentes révélations faites à la Commission Gomery ont ramené à l'avant-scène la question du financement des partis politiques. Sujet d'autant plus intéressant qu'à Québec, beaucoup de questions et de doutes ont été soulevés cet hiver sur la provenance du financement de Me Marc Bellemare et des autres candidats à la mairie. Qui finance les partis politiques et pourquoi ? Une équipe de journalistes du SOLEIL fait le point.

Faut-il contribuer à la caisse électorale d'un parti politique pour penser recevoir en retour un contrat en bonne et due forme ? Oui, croit la coalition J'ai jamais voté pour ça.

caisse du Parti libéral du Québec.

Ces firmes ont depuis encaissé des contrats de plusieurs dizaines de milliers de dollars chacun. Ainsi, le ministère du Revenu a fait appel à Raymond Chabot (40 000 \$) pour analyser un projet précis - mais non divulgué. Samson Bélair a décroché un contrat de 45 000 \$ pour préparer un plan de gestion et de mise en oeuvre du partenariat public-privé. Ernst & Young s'est vu remettre 65 000 \$ pour élaborer une "structure" pour mettre en oeuvre la réingénierie. PriceWaterhouse Coopers a fait pour 20 000 \$ l'évaluation d'un projet d'impartition du Conseil du trésor.

"On a surtout remarqué qu'il y a des liens très étroits qui unissent ces entreprises aux libéraux", soutient Charles Gagnon, le porte-parole de J'ai jamais voté pour ça.

Les faits relevés par la coalition montrent que des comptables de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont versé à titre individuel - comme le permet la Loi sur le financement des partis politiques - des dons totalisant plus de 50 000 \$ au PLQ en 2003. Chez les consultants de KPMG, les contributions se sont élevées à près de 55 000 \$.

La firme d'ingénierie BPR, dont 28 employés ont versé des dons se chiffrant à au moins 33 000 \$ au PLQ en 2003, s'est vu confier le contrat d'élaborer un plan d'action pour l'entretien et la rénovation des infrastructures liées à l'eau, a noté la coalition.

Y avait-il un mot d'ordre chez KPMG pour donner aux libéraux en 2003 ? "Absolument pas, affirme la directrice des communications, Madeleine Sauvé. Nos associés sont libres de faire ce qu'ils veulent et de donner au parti de leur choix."

Selon Charles Gagnon, les sommes versées aux libéraux par ces firmes comptables pourraient être plus élevées puisque les recherches ont été effectuées seulement à partir des noms des associés. "Nous n'avons pas les noms de leur conjointe", fait-il valoir.

Il y aurait donc lieu de se poser des questions, ajoute-t-il. "On n'accuse personne, mais on constate qu'il y a d'étranges connexions. On se demande si le gouvernement actuel n'est pas à la remorque du privé tout en perpétuant une vieille tradition de patronage."

Exemples nombreux

Isolés, ces cas ? "Pas du tout", répond Michel Gagnon, de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), qui compile depuis des années les données contenues dans les rapports financiers du Parti québécois et du PLQ.

"Il ne faut pas être naïf. Lorsque les employés d'une même entreprise donnent, ce n'est certainement pas pour rien. Ils attendent clairement quelque chose en retour."

L'APIGQ s'inquiète d'ailleurs que les donateurs liés à des entreprises, à des firmes d'ingénierie et d'architecture, à des cabinets d'avocats, à des firmes de comptabilité ou à des entreprises de construction soient de plus en plus nombreux parmi les souscripteurs.

"On remarque que les dons de 3000 \$ sont très à la mode. C'est une tendance lourde. Ce sont des dizaines de milliers de dollars qu'ensemble des personnes liées à une même entreprise donnent parfois à l'un ou l'autre parti politique", souligne M. Gagnon.

Pour l'APIGQ, il ne fait pas de doute que ces pratiques "douteuses" violent l'esprit de la Loi sur le financement des partis politiques. "La Loi a été créée pour soustraire les élus à des influences indues. Or, on s'aperçoit que tout cela est contourné. Les firmes donnent par l'entremise de leurs employés. Ça provoque une pression énorme sur les politiciens", dit Michel Gagnon.

Chemin faisant, plusieurs donateurs contreviennent également à la Loi en donnant l'adresse de leur entreprise plutôt que celle de leur domicile. "Pourtant, la Loi est claire, rappelle le porte-parole de l'APIGQ. La divulgation de l'identité des donateurs est un principe de base de contrôle du financement des partis politiques. Sinon, il devient impossible de retracer ceux qui donnent plus que ce que la Loi ne leur permet."

Le club des 13

Les firmes retenues par le Conseil du trésor pour se pencher sur les PPP

- Raymond Chabot Grant Thornton

- KPMG

- BPR

- CGI

- AGTI

- Groupe-conseil CFC

- P3

- LAMBDA

- CIRANO

- PriceWaterhouse Cooper

- Secor

- Samson Belair Delotte & Touche

- Ernst & Young